



Enfant placé en foyer

Par **Céline 94**, le **07/04/2023** à **08:18**

Bonjour.

Je voulais savoir s'il était possible de faire appel à un jugement considéré comme injuste pour la placement de 2 enfants.

Ces derniers sont suivi par un psy et des éducateurs depuis plus d'un an. Leur père les a abandonnés et ils n'ont plus que leur mère. La juge trouve que la mère ne s'occupe pas assez de ses enfants, ce qui n'est pas du tout l'avis des éducateurs.

Comment faire.

Par **jodelariege**, le **07/04/2023** à **08:52**

bonjour

le juge n'a pas placé de lui meme ces enfants

il a ordonné le placement après un rapport des éducateurs évoquant la situation de danger au domicile parental

les parents ont la possibilité de faire appel dans un délai de 15 jours à compter de la notification de la décision de placement